



COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME
Direction des Hébergements touristiques

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION A L'AMENAGEMENT
D'UN HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE TERROIR**

**GITE RURAL – GITE A LA FERME – GITE CITADIN
CHAMBRE D'HOTES – CHAMBRE D'HOTES A LA FERME**

1 FORMULAIRE PAR HEBERGEMENT

(excepté pour les chambres d'hôtes et chambres d'hôtes à la ferme)

Base légale :

- Code wallon du Tourisme

Cadre 1 : coordonnées du demandeur (à compléter en caractères d'imprimerie)

Nom : Prénom :
Rue et n° :
Code postal : Localité : Commune :
Province :
Téléphone : Téléfax : GSM :
Courriel :
N° de registre national:

Cadre 2 : coordonnées de l'hébergement (à compléter en caractères d'imprimerie)

Nom de l'hébergement :
Rue et n° :
Code postal : Localité : Commune :
Arrondissement.....Province :
Site Internet :

Cadre 3 : caractéristiques de l'hébergement (à compléter en caractères d'imprimerie)

Année de construction du bâtiment:
Si votre hébergement est déjà reconnu par le CGT – N° de l'autorisation:.....
S'il s'agit d'un nouvel hébergement : **Il est impératif de joindre le formulaire de demande d'autorisation dûment complété**
Type de bâtiment:.....

Cadre 4 : compte bancaire sur lequel la prime devra être versée (à compléter en caractères d'imprimerie)

Numéro du compte bancaire (IBAN et BIC) :-.....-.....

 Titulaire du compte (dénomination ou nom) :
 Rue et n° :
 Code postal : Localité :

Cadre 5 : si le demandeur agit en qualité de locataire (à compléter en caractères d'imprimerie)

Propriétaire du bâtiment:
 Nom : Prénom :
 Rue et n° :
 Code postal : Localité : commune.....
 Téléphone :Téléfax :
 Contrat de location (bail) conclu le : pour une période de ans.
(nécessité de joindre à cette demande un document attestant que le propriétaire marque son accord sur l'exécution des travaux et sur la transformation de son bâtiment en hébergement touristique – modèle en annexe).

Cadre 6 : travaux équipement - aménagement

	ESTIMATIONS OU COUTS REELS	
	H.T.V.A.	T.V.A.
Honoraires		
Aménagements externes immobiliers		
Aménagements intérieurs		
Mobilier des chambres uniquement		
Acquisition ou réalisation d'une vitrine de Terroir et / ou d'un présentoir de documentation touristique		
Signalisation routière (panneaux agréés et autorisés)		
Aménagements spécifiques pour l'accueil des personnes à mobilité réduite		
Acquisition et installation du matériel de production d'énergies renouvelables		
TOTAL		

Pour les chambres d'hôtes / chambres d'hôtes à la ferme, répartition par chambre:

CH n°1:..... € -CH n°2:€ CH n°3.....€ - CH n°4: € - CH n°5:€

RESERVE A L'ADMINISTRATION/

Cadre 7 : renseignements relatifs aux subventions demandées ou octroyées par tout pouvoir public au cours des 3 années précédant la demande.

Pouvoir public	Année de la demande	Date de la liquidation	Montant liquidé	Objet de la subvention

Cadre 8 : renseignements relatifs aux subventions octroyées par le CGT au cours des 10 années.

Pouvoir public	Année de la demande	Date de la liquidation	Montant liquidé	Objet de la subvention

Cadre 9 : documents à joindre

- 1° le formulaire de **demande d'autorisation et ses annexes (le cas échéant)** ;
- 2° Une copie du **permis d'urbanisme** ou à défaut un écrit du Bourgmestre attestant que celui-ci n'est pas nécessaire;
- 3° **un plan** réalisé par un architecte ou par vous-même sur lequel apparaissent clairement les superficies (pour mémoire, il faut un minimum de 8 m² par chambre 1 personne et 9 m² par chambre 2 personnes)
- 4° d'un **projet estimatif**, de devis ou de factures détaillant les prix unitaires et les quantités ;
- 5° le cas échéant, des **autorisations** d'installation de la **signalisation routière** ;
- 6° si le demandeur est **locataire** de l'hébergement touristique, un **document émanant du propriétaire** attestant son accord sur l'exécution des travaux ;
- 7° d'une **attestation de propriété** délivrée par le bureau de l'enregistrement territorialement compétent ;
- 8° **un plan d'accès** (itinéraire à partir de grandes villes via les grands axes (autoroutes, nationales) ; mais aussi localisation du logement dans le village.



Toute facture établie par le propriétaire ou le gestionnaire de l'établissement d'hébergement touristique, directement ou par personne liée (jusqu'au 3^{ème} degré) ne peut être prise en compte (art. 411,7° du Code wallon du Tourisme.

Je déclare avoir pris connaissance du Code wallon du Tourisme.

Je m'engage, entre autres, à maintenir l'affectation touristique de l'hébergement pendant 5 ans prenant cours à partir du 1^{er} janvier suivant l'année de paiement de la subvention.

J'autorise le Ministre ayant le Tourisme dans ses attributions à faire procéder sur place par ses fonctionnaires ou agents, aux vérifications jugées utiles et nécessaires.

Fait à : , le :

(Nom et signature)

La présente demande doit être envoyée par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME
Direction des Hébergements touristiques –
Cellule hôtellerie Hébergements de Terroir et Meublés de vacances
Avenue Gouverneur Bovesse 74
5100 NAMUR